

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Dossier de régularisation administrative suite à l'augmentation de l'activité du travail des cuirs ou des peaux.
Demande d'autorisation d'exploiter un atelier de fabrication de maroquinerie.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société des ateliers Louis Vuitton

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Nicolas DUMONTIER, Directeur

RCS / SIRET

| 7 | 2 | 2 | | 0 | 6 | 3 | | 9 | 9 | 7 | | 0 | 0 | 2 | 6 | 5 |

Forme juridique

Société en Nom Collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a) Autres ICPE soumises à autorisation | ICPE, rubrique n°2360-1 : la puissance totale des machines de travail du cuir ou des peaux sera de 800 kW (autorisation) IOTA, rubrique n°2150 (rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol) : surface totale du projet = 4,8 ha (déclaration) |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les bâtiments existants ont fait l'objet de permis de construire au moment de leur construction en 2003.

L'unité de production n°2 (objet du dossier) dispose de deux récépissés de déclaration datant du 23 octobre 2003 (rubrique 1412) et du 24 mai 2007 (rubriques 2360, 2355, et 2920).

Le site a évolué progressivement depuis 2003, de nouvelles machines ont été installées.

Aujourd'hui le seuil de l'autorisation est dépassé (rubrique 2360- atelier de maroquinerie) et la société sollicite une demande d'autorisation d'exploiter pour la régularisation du site de JUILLEY.

Cette unité de production concerne l'activité de fabrication de produits de maroquinerie (sacs à main, sacs de voyage, malles, ...).

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'une régularisation de la situation administrative.

Les activités exercées sur le site sont les suivantes :

- une activité de coupe et préparation de la toile
- la fabrication des sacs (montage)
- une activité de Mon Monogram consacré à la personnalisation des sacs
- une activité pièce détachée

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

S'agissant d'un site existant, il n'est pas prévu de travaux sur les locaux abritant les installations classées.

Notons l'extension en cours du parc de stationnement des véhicules du personnel pour passer de 224 véhicules à 338 véhicules, soit une extension de 114 places de parking supplémentaires.

La superficie supplémentaire de voiries + aire de stationnements créées est de 2 738 m², sachant qu'elle est aujourd'hui de 5317 m². La surface imperméabilisée du site est actuellement de 11917 m² (toiture + voiries), ainsi la création de l'aire de parking supplémentaire représente une augmentation de 23% de la surface imperméabilisée totale du site.

Au vu de l'augmentation de la surface imperméabilisée du site, il apparaît que le séparateur d'hydrocarbure actuel est correctement dimensionné. En effet lors de la conception initiale du site, ce dernier avait été sur-dimensionné.

De même, le bassin d'orage avait été prévu pour collecter une surface de 5,8 ha, avec coefficient de ruissellement de 0,5. Le site représente une surface totale de 4,81 ha, avec un coefficient de ruissellement de 0,39 actuellement, et 0,43 après projet. Par conséquent, le bassin d'orage est suffisamment dimensionné pour accueillir l'ensemble des eaux de ruissellement du site, notamment les eaux de ruissellement du parc de stationnement en projet.

Les travaux sont :

- terrassement de 2 282 m² d'espaces verts
- pose d'une revêtement en bitume sur cette surface.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site comporte un seul bâtiment de 8016 m² (étage compris), construit en 2003 composé de :

- un atelier d'environ 4000 m² comportant l'ensemble des machines de travail du cuir et de la toile,
- une zone magasin découpée en 2 parties : le local cuir (environ 320 m²) et le magasin de stockage (environ 800 m²),
- un local maintenance,
- des locaux administratifs, et des locaux sociaux,
- des locaux techniques, cuisine et restauration en étage.

La capacité de production de l'unité est de 1500 pièces par jour en moyenne. Compte tenu de l'évolution constante de l'activité et de l'augmentation de la production en prévision dans les prochaines années, cette capacité de production pourra évoluer jusqu'à 2000 pièces par jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site sera soumis à :

- Autorisation sous la rubrique 2360-1 : travail du cuir ou des peaux, puissance totale des machines : 800 kW
- Déclaration sous la rubrique 2355 : le stockage de cuir sera de 15t au maximum
- Déclaration sous la rubrique 4718-2a : le site dispose de 3 cuves fixes de propane liquéfié de 9,6 t
- Déclaration sous la rubrique 2563-2 : le site disposera de 8 fontaines de nettoyage dont la capacité totale est de 800 l
- Déclaration sous la rubrique 2940-2 : la consommation journalière maximale de colles et teintures sera de 14kg/j

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| Nomenclature ICPE 2360-1 (Autorisation) : travail du cuir ou des peaux | 800 kW de puissance totale des machines |
| 2355 (Déclaration) : stockage de cuir | 15 tonnes de cuir |
| 4718-2a (Déclaration) : cuves fixes de propane liquéfié | 9,6 tonnes de propane liquide |
| 2563-2 (Déclaration) : nettoyage-dégraissage, par des procédés utilisant des liquides à base aqueuse ou hydrosolubles | 800 l (8 fontaines) |
| 2940-2 (Déclaration) : application de colles et teintures | 14 kg/j de consommation de colles |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Lande Martel,
50220 JUILLEY.

Parcelles cadastrales n°193, 194, 197
section ZM.
Surface totale = 48 100 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 20' 27 " 920 Lat. 4 8° 36' 29 " 17N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

/

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF la plus proche du site est située à 1,5 km à l'Est du site, il s'agit de la ZNIEFF de type 2 de la Basse Vallée de la Sélune et de ses affluents. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site SALV n'est pas inclus dans un périmètre d'espace naturel protégé. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site SALV n'est pas inclus dans un périmètre d'espace naturel protégé. |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le mont Saint Michel et sa baie est un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (FR 71100005). La baie est située à 7 km à l'Ouest de la société SALV. |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se trouve sur un plateau. Des sources formant le ruisseau du Marais apparaissent à environ 500 mètres du site. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de JUILLEY est recensée dans un atlas des zones inondables. Le site SALV n'est pas situé en zone à risque d'inondation |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de répartition des eaux la plus proche est située à plus de 70 km du site (zone 03003) |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun captage souterrain public d'eau potable n'est situé sur la commune de Juilley (source : Agence Régionale de Santé de Basse Normandie de St Lô). |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le mont Saint Michel et sa baie est un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (FR 71100005). La baie est située à 7 km à l'Ouest de la société SALV. |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site SALV n'est pas situé à proximité d'une zone NATURA 2000. Les zones les plus proches sont le site d'importance communautaire et zone de protection spéciale de la baie du Mont St Michel. Elles sont situées pour les plus proches à 3,6 km et 3,9 km du site SALV. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'existe pas d'édifice protégé au titre de la législation sur les monuments historiques (loi du 31 décembre 1913) sur le territoire communal de Juilley. Soulignons toutefois l'existence d'immeubles protégés au titre des monuments historiques sur la commune de Poilley : l'Abbaye de Montmorel (ancienne), et le vieux Pont sur la Sélune, à plus de 4 km à vol d'oiseau du terrain de la S.A.L.V. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site SALV est alimenté par le réseau d'adduction en potable de la commune. La consommation annuelle d'eau potable est de 2000 m3 par an. L'eau potable est utilisée essentiellement pour : • les besoins sanitaires du personnel, et les eaux de lavage des sols (auto-laveuse), • les besoins alimentaires et de nettoyage du restaurant d'entreprise, • l'entretien des espaces verts. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La parcelle est déjà exploitée, il n'est pas prévu d'agrandir le bâtiment actuel. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de travaux sur le site |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de travaux sur le site, hormis l'extension du parc de stationnement des véhicules du personnel. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de rejets d'eau vers le milieu naturel. Le site est équipé d'un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie étanche muni d'un obturateur manuel. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La société SALV est située à 3,6 km à l'Est du site Natura 2000 le plus proche (FR25000077 Baie du Mont Saint Michel). |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de JUILLEY est concernée par les risques suivants : - inondation - mouvement de terrain - séisme (zone de sismicité 2) |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Rejets aqueux : présence d'un séparateur hydrocarbure, produits chimiques sur rétention. Rejets atmosphériques : entretien et réglage des brûleurs des chaudières |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'augmentation de la production impliquera une augmentation très légère du trafic lié : - à la réception de matières premières - aux expéditions de produits finis - aux déchets - aux véhicules du personnel |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le bruit engendré par l'activité est lié : - à la circulation (VL et PL) - à l'installation de climatisation - aux zones de production (machines) Une campagne de mesure a été menée pour mesurer l'impact du site SALV. Cette campagne a révélé que le site respectait largement les niveaux sonores |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les rejets atmosphériques sur le site sont constitués par : - Les gaz de combustion des installations de chauffage ; - Les rejets des systèmes d'aspiration des encolleuses utilisées. Ces rejets de faibles débits sont canalisés et émis en toiture. Toutes les colles utilisées et les teintes ne contiennent pas de COV. - Les rejets des bancs de coloration, non canalisés. - Les gaz d'échappement des véhicules |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les eaux usées ne concernent que les eaux sanitaires. Elles sont dirigées vers le réseau communal d'assainissement de la commune de JUILLEY. Les eaux pluviales de voiries sont traitées dans un débourbeur-séparateur d'hydrocarbures. Les eaux pluviales de voiries et bâtiment transitent dans un bassin d'orage avant rejet au milieu naturel. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence d'effluent aqueux industriel |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déchets identifiés : - bio-déchets de la restauration - déchets de production (chutes de fabrication cuir, textile, plastique, cartons, papiers, palettes ..) - déchets dangereux (absorbants souillés, déchets de colles et colorations périmés, déchets aqueux des fontaines de nettoyage, bidons vides des colles et colorations, huiles, aérosols, batteries défectueuses, vidange du séparateur hydrocarbure, néons) |

| | | | | |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Après consultation de la Préfecture de la Manche, il s'avère qu'il n'existe aucun projet ayant fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale sur la commune de Juilley en 2017 et 2018.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

/

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Rejets atmosphériques :

Toutes les colles utilisées et les teintes ne contiennent pas de COV.

Rejets aqueux : les rejets d'eau concernent :

- les eaux sanitaires, rejetées vers le réseau des eaux usées de Juilley,
- les eaux du restaurant d'entreprise : prétraitement dans un dégraisseur avant rejet vers le réseau EU de Juilley,
- les eaux pluviales de ruissellement : présence d'un séparateur hydrocarbures et d'un bassin d'orage, suffisamment dimensionnés pour l'extension du parc de stationnement.

NOTA : Il existe une convention de raccordement des eaux usées du site dans le réseau public de collecte, pour encadrer ces rejets.

Déchets :

Les filières déchets sont identifiées et des prestataires de collecte sont désignés.

Rejets accidentels : le bassin d'orage est muni d'un système d'obturation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu :

- du type de site, dont la principale activité est le travail du cuir grâce à des machines à coudre, sans traitement chimique du cuir,
 - des moyens mis en place par la gestion des rejets (eau/air/déchets),
 - de l'absence de nuisances générées (respect des niveaux sonores réglementaires),
- il n'est pas jugé nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Annexe 7 : plan du site figurant les réseaux EU et EP |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Juilley

le,

15 juin 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus